



HAL
open science

La terminologie phénico-punique relative au métier de lapicide et à la gravure des textes

Corinne Bonnet

► **To cite this version:**

Corinne Bonnet. La terminologie phénico-punique relative au métier de lapicide et à la gravure des textes. *Studi epigrafici e linguistici sul Vicino Oriente antico*, 1990, 7, pp.111-122. hal-01851890

HAL Id: hal-01851890

<https://hal.science/hal-01851890>

Submitted on 9 Aug 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LA TERMINOLOGIE PHÉNICO-PUNIQUE RELATIVE AU MÉTIER DE LAPICIDE ET À LA GRAVURE DES TEXTES

Corinne Bonnet

Dans une étude de prochaine parution, j'ai examiné la figure du scribe phénico-punique et j'ai indiqué, à cette occasion, que ce métier, désigné par le terme *spr*, devait être généralement distinct de celui de lapicide¹. Je me propose d'explorer ici la terminologie susceptible de concerner le métier de lapicide et la gravure des textes afin de vérifier s'il existe ou non un champ sémantique spécifique réservé à ces pratiques en phénico-punique. Si une approche de ce type peut fournir un premier éclairage sur le métier de lapicide, elle n'épuise pourtant pas le sujet et j'ai l'intention de consacrer une recherche ultérieure à l'approfondissement de questions plus concrètes concernant la profession de lapicide, comme l'*ordinatio*², les erreurs d'incision, etc.

Dans le cadre de cette étude, j'ai examiné, dans leurs contextes, le sens de divers verbes et substantifs qui se sont avérés plus ou moins pertinents à la sphère sémantique choisie. Je les présenterai regroupés par racine, en laissant pour la fin celles qui n'ont qu'un rapport hypothétique ou même improbable avec la gravure des textes.

La première racine à examiner est naturellement KTB. Le verbe KTB a le sens général d'écrire, quel que soit le support concerné³. On en possède plusieurs attestations qui se réfèrent explicitement à la gravure de textes lapidaires. Ainsi, dans la célèbre épitaphe carthaginoise de Milkpillès⁴, après la généalogie du défunt, à la ligne 8 qui clôt le texte conservé, l'auteur de l'inscription

¹ C. Bonnet, *Les scribes phénico-puniques*, dans *Phoinikeia Grammata*, Actes du Colloque de Liège, 15-18 novembre 1989, sous presse.

² Voir déjà F. Mazza, *Note sul problema dell'ordinatio nell'epigrafia punica*: RSF, 6 (1978), 19-26.

³ DISO, 128-29.

⁴ CIS I, 6000bis = RÉ S 13 et 236; sur ce texte: J. Ferron, *L'épithaphe de Milkpillès à Carthage*: SM, 1 (1966), 67-79; J.G. Février, *À propos de l'inscription de Milkpillès*: AION, 28 (1968), 195-97; A. van den Branden, *Note riguardanti l'iscrizione punica CIS 6000 bis: Bibbia e Oriente*, 23 (1981), 155-59; H. Bénichou-Safar, *Les tombes puniques de Carthage*, Paris 1982, 230-31, n° 84.

commémorative résume ainsi son entreprise: W³BT SPRY KTB BPS⁵ [Z?], soit "et j'ai gravé son épitaphe⁶ en l'inscrivant sur (cette?) tablette". Il nous appartiendra d'examiner sous peu la forme verbale ³BT, comme du reste celle figurant à la ligne 6, ŠTRT, mais notons pour l'heure le sens technique de KTB que l'on retrouve dans une courte signature néo-punique figurant à la suite d'une dédicace punique de Constantine⁷. Le graveur a en effet indiqué: KTB N^cMTP^cM³ HB/D/T³, que Février propose de traduire: "a gravé N^cMTP^cM³, sa soeur"⁸. Pareille mention semble indiquer que le métier de lapicide pouvait être exercé par des femmes, à moins qu'elle ne soit que commanditaire. Un sens semblable convient à la proposition finale d'une inscription d'El Hofra que le lapicide a gravée, sans s'apercevoir qu'il s'agissait d'instructions que l'*ordinator* du texte lui destinait sur la minute⁹. Reproduisant servilement cette dernière en entier, le lapicide a gravé pour finir: WKTBT MSPRM ³RB^cM WŠLŠ, soit "et tu graveras 43 lettres", ce qui correspond exactement au nombre de lettres du texte précédant WKTBT¹⁰. On ne peut naturellement passer ici en revue toutes les attestations du verbe KTB en phénico-punique, car toutes ne concernent pas la gravure de textes, mais il vaut la peine de porter quelque attention à l'un ou l'autre substantif dérivé de cette racine.

Déjà dans le Tarif de Marseille¹¹, KTBT désigne le document écrit; c'est encore avec ce sens qu'on le rencontre dans une inscription de Lepcis Magna¹², à l'intérieur d'une expression alambiquée qui traduit vaille que vaille du latin une disposition légale, à savoir une adoption par testament. Mais les attestations les plus intéressantes pour notre sujet proviennent de Carthage et de Bir Tlelsa où le substantif KT(³)B désigne la minute d'une inscription. Dans l'épitaphe de Milkpillès, une fois encore¹³, à la ligne 6, l'auteur de l'inscription prétend avoir gravé (ŠTRT, sur lequel nous allons

⁵ Sur le terme PS, voir H. Bénichou-Safar, *op. cit.* (n. 4), 192-95.

⁶ Sur les sens variés de SPR, cf. mon étude citée à la note 1.

⁷ J.B. Chabot, *Punica XVIII. Stèles puniques de Constantine*: JA, 1917, 42 (NP 87).

⁸ J.G. Février, *Paralipomena punica VI. Le mot btt "graver" en punique*: CB, 8 (1958-59), 30-31.

⁹ RÉs 1543.

¹⁰ A ce sujet, J.G. Février, *Remarques sur l'épigraphie néopunique*: OA, 2 (1963), 257-67.

¹¹ KAI 69, 17.

¹² G. Levi Della Vida-M.G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Rome 1987, n° 26 (ex 31). Voir aussi J.G. Février, *Textes puniques et néopuniques relatifs aux testaments*: *Semítica*, 11 (1961), 5-8.

¹³ Cf. note 3.

revenir) le nom du défunt MŠM MKTB WTʾRT, soit "conformément à l'écrit et au dessin/plan". Par ces termes¹⁴, on désignait soit des instructions relatives à sa tombe, laissées par le défunt et accompagnées d'un plan, soit, ce qui me paraît plus probable, une sorte de fac-similé, réalisé sur support souple et reproduit ensuite sur la pierre calcaire, ou bien dessiné à la craie ou au charbon directement sur le support dur par un supérieur de l'exécutant, avant que n'intervienne l'incision. Dans l'inscription néopunique de Bir Tlelsa¹⁵, le travail (HMLKT) a été exécuté "selon (ce qui était) dans l'écrit SLM¹⁶, conformément à son plan/dessin": KM BKTʿB SLM BTʾRM. A moins de ne songer ici et là à des dispositions testamentaires, on pourrait entrevoir à travers cette terminologie les phases préparatoires à la gravure d'une inscription par le lapicide. On ne peut toutefois exclure la première hypothèse puisque le texte néopunique d'une stèle¹⁷, selon l'interprétation qu'en donne J.G. Février¹⁸, contiendrait l'expression KM BPʿS MNLTM, à comprendre comme "de même (qu'il est indiqué) dans la tablette de son héritage". Mais la lecture et l'interprétation ainsi proposées ne sont pas unanimement acceptées¹⁹.

Une autre racine phénico-punique désignant la gravure fut étudiée jadis par J.G. Février²⁰: il s'agit de BTT. Une forme verbale s'y rattachant apparaît à la ligne 8 de l'épithaphe de Milkpillès citée précédemment: WʾBT SPRY KTB BPS [Zʾ]²¹. La forme verbale ʾBT serait en effet un imparfait (1e p. sg.) du verbe BTT dont le sens est déduit de la comparaison avec les autres langues sémitiques²². Dans *Esdras* VII 19, *naḥalé habbattôt* désigne des "gorges taillées à pic"

¹⁴ Le substantif TʾR a le sens de "forme, plan, dessin": cf. J.G. Février: BAC, 1951-52, 77; DISO, 323 et G. Levi Della Vida-M.G. Amadasi Guzzo, *op. cit.*, p. 82. Voir aussi pour les deux termes J.G. Février, *art. cit.* (n. 12), 6-7.

¹⁵ Voir en dernier lieu M. Szyner, *Observations sur l'inscription néopunique de Bir Tlelsa: Semitica*, 30 (1980), 33-41.

¹⁶ Le terme SLM, pour lequel on a proposé diverses exégèses, demeure selon les termes de M. Szyner "une énigme".

¹⁷ Il s'agit de la néopunique 28 de Guelma = KAI 166.

¹⁸ J.G. Février, *art. cit.* (n. 12), 7-8.

¹⁹ KAI 166 lit plutôt, après Chabot, TM BN ʿŠMNLTM. Ce dernier nom est toutefois bien improbable, cf. K. Jongeling, *Names in Neo-Punic Inscriptions*, Groningen 1984, 198, qui considère comme aussi improbable l'interprétation de Février.

²⁰ J.G. Février, *art. cit.* (n. 8), 30-31.

²¹ Pour la bibliographie, cf. note 4.

²² DRS, 90-91.

tandis que l'ugaritique²³, l'araméen et l'arabe documentent le sens de "couper, trancher, tailler"²⁴. Dans l'inscription néopunique n° 87, de Mactar²⁵, en marge de la ligne 3 d'une dédicace à Baal Ḥamon, en caractères plus petits, on peut lire la signature de l'artiste graveur: BT²⁶ M^cRWZ³ BN B^cLŠLK, soit "a gravé M^cRWZ³ fils de B^cLŠLK".

Revenons une fois encore à l'épithaphe de Milkpillès pour y relever le verbe qui figurait probablement à la ligne 6 [ŠṬ]RT, précédé du waw conversif. J. Ferron²⁷ proposa de restituer, à la place de W[ŠṬ]RT, K[T]BT, une forme verbale de KTB, "écrire, graver" que nous avons examiné ci-dessus. Mais cette suggestion fut repoussée avec fermeté par J.G. Février²⁸, le W étant assuré, de même que le R précédant T. La racine ŠṬR, il est vrai, n'est guère attestée en phénico-punique, mais, en araméen, elle signifie clairement "marquer, inscrire, écrire" et le substantif dérivé, signifiant "document", est bien présent en araméen, nabatéen et palmyrénien²⁹.

Une série de racines, contenant la séquence ḤR-, évoquent l'idée d'inciser, avec des spécialisations plus ou moins marquées³⁰. Ainsi

²³ Cf. J.-L. Cunchillos dans TOu II, 405-407, n. 185.

²⁴ Il existe en ugaritique et en arabe un vêtement qui porte le nom de *bt/batt* et qui se rattache à la même racine *btt*: cf. S. Ribichini-P. Xella, *La terminologia dei tessili nei testi di Ugarit*, Rome 1985, 34-35. Pour une forme *bšbš* (//*btbt*) à Ebla, cf. M. Krebernik, *Ein neuer literarischer Text in semitischer Sprache aus Ebla*: VO, 7 (1988), 25-33, surtout 26.

²⁵ J.B. Chabot, *Punica IV. Les inscriptions néopuniques de Maktar*: JA, 1916, 88-89.

²⁶ Telle est du moins la proposition de lecture de Février (*art. cit.* [n.8]); Chabot donnait B/R/DT/B/R/DN?

²⁷ J. Ferron, *art. cit.* (n. 4), 67-79.

²⁸ J.G. Février, *art. cit.* (n. 4), 195-97.

²⁹ DISO, 295. L'attestation donnée pour le punique concerne une inscription de Volubilis au Maroc, depuis lors relue dans un tout autre sens par J.G. Février, *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris 1966, n°4.

³⁰ M. Szynger: *Semitica*, 15 (1965), 39, n'exclut pas l'hypothèse d'une racine originelle bilitère, mais suggère une évolution précoce des divers termes dérivés. Voir aussi S.E. Loewenstamm, *The Hebrew Root ḥrš in the Light of the Ugaritic Texts*: JJS, 10 (1959), 63-65, qui propose une racine proto-sémitique *ḥrṭ ou *ḥrṭ. Sur les racines bilitères, voir G. Conti, *Studi sul biliteralismo in semitico e in egiziano. 1. Il tema verbale N 1212* (Quaderni di Semitistica, 9), Florence 1980.

la racine ḤRŠ a acquis d'une part le sens spécifique de "labourer" - à Karatepe, à deux reprises (III, 1 et IV, 5), le terme ḤRŠ désigne le labour - et d'autre part celui beaucoup plus général d' "œuvre", "art", comme dans l'expression B'L ḤRŠ qui apparaît dans diverses inscriptions puniques³¹. Une quasi unanimité semble s'être dégagée sur le sens de ces deux mots que l'on rend généralement par "entrepreneur, superviseur, contremaitre, maître d'œuvres"³², à l'exception de G. Garbini qui croit pouvoir y reconnaître un inciseur ou un sculpteur, estimant que, pour une dédicace de Monte Sirai gravée sur une plaquette de bronze et destinée à un autel (?) ([MZ]BH³³, un "maître d'œuvres" serait inutile. Si d'une part le choix, de la part de G. Garbini, du sens de "sculpture, incision" dans le registre sémantique couvert par le terme hébraïque parallèle (ḤRŠ) semble en définitive assez arbitraire³⁴, un examen attentif des diverses attestations de l'expression discutée ne laisse aucun doute sur la validité de l'interprétation majoritaire en "maître d'œuvres".

Dans la pseudo-bilingue du Pirée, émanant de la communauté des Sidoniens³⁵, le support de l'inscription, conservée au Louvre, est désigné par l'expression MŠBT ḤRŠ. Certes ḤRŠ pourrait être le substantif désignant l' "or", mais s'agissant d'une "stèle" en pierre, on y verra plutôt une forme verbale de la racine ḤRŠ (une seconde racine contenant la séquence ḤR-, mais à distinguer soigneusement de la précédente) avec le sens de "gravée, incisée"³⁶. Dans d'autres cas, le choix entre les deux sens possibles de la racine ḤRŠ s'avère plus délicat³⁷. En effet, si nous laissons de côté les attestations où une traduction par "or" semble s'imposer, on notera en revanche le

³¹ Carthage: CIS I, 3914 et 5510; Ibiza: ICO Spagna 10=KAI 72B; Tripolitaine: IRT 889; Sardaigne: ICO Sardegna 39.

³² Étymologiquement: "maître de l'art(isanat)". Sur ce sens, voir les pages décisives de M. Szymer, *art. cit.* (n. 30), 38-43; G. Levi Della Vida: OA, 2 (1968), 86-87. L'expression RB ḤRŠ apparaît à Kition avec le sens (accepté aussi par G. Garbini) d' "artisan en chef" (M.G. Guzzo Amadasi-V. Karageorghis, *Fouilles de Kition III. Inscriptions phéniciennes*, Nicosie 1977, B 9, 3).

³³ G. Garbini, dans *Monte Sirai II*, Rome 1965, 83-87.

³⁴ G. Garbini tend à assimiler la racine ḤRŠ aux racines ḤRŠ et ḤRT ayant le sens de graver, mais M. Szymer a réfuté pareille assimilation.

³⁵ RÉS 1215=KAI 60. Sur ce texte, voir en dernier lieu les études à paraître de F. Briquel et M.-F. Baslez, dans *Atti del II Congresso Internazionale di studi fenici e punici* et dans *Phoinikeia Grammata*. Actes du Colloque de Liège, novembre 1989.

³⁶ Dans les textes grecs comparables, on trouve l'expression ἐν στήλῃ λιθίνῃ. Cf. KAI: "auf einer gravierten Stele".

³⁷ DISO, 96.

cas problématique de l'inscription du roi de Byblos Yehawmilk³⁸ qui offre à Astarté un PTH, parfois qualifié de PTH ḤRŠ. La racine PTH³⁹ évoque l'idée d'"ouvrir", mais aussi d'"inciser", "sculpter", et ce qu'il s'agisse indifféremment de métal ou de pierre⁴⁰. De cette relative pluralité de sens naît un équivoque supplémentaire quant au sens exact du substantif homographe figurant dans l'inscription de Yehawmilk. Il pourrait tout aussi bien s'agir d'une "porte", d'un "encadrement monumental" que d'une "sculpture", voire d'une "statue". Si les pages de Ch. Clermont-Ganneau sur ce sujet demeurent les plus éclairantes⁴¹, la tendance actuelle serait à privilégier le sens de "gravure, sculpture", notamment sur la base du parallèle avec l'hébreu⁴² qui désigne au moyen du même terme la gravure des cachets, la glyptique ou la toreutique. Dans la grande inscription dédicatoire de Mactar⁴³, à la ligne 10⁴⁴, on relèvera du reste le substantif NPTHT, formé sur la même racine et généralement traduit pas "les choses gravées à la pointe, la ciselure". On n'a en tout cas à ce jour aucune attestation de la racine PTH qui touche à la sphère de la gravure des textes.

Quoi qu'il en soit, le terme ḤRŠ qui qualifie parfois le PTH de Yehawmilk pourrait évoquer la matière dans laquelle cet objet fut réalisé, mais pourrait également renvoyer à la manière dont il a été décoré, ou plus précisément "cisé", voire "gravé", dans le cadre d'une expression il est vrai quelque peu redondante si du moins l'on donne à PTH le sens d'objet gravé, et non de porte.

Dans l'inscription CIS 3914 (=KAI 81), relative à la construction de divers édifices en l'honneur d'Astarté et de Tanit du Liban, on trouve à la ligne 2 l'expression MLKT ḤḤRŠ pour laquelle la traduction du CIS "opus aureum" semble tout à fait acceptable. Cette ligne débute toutefois par le substantif ḤRTYT désignant des objets se trouvant dans les sanctuaires (ʔŠ BMQDŠM). On l'interprète

³⁸ KAI 10, 4.5.12.

³⁹ DISO, 238-39; HAL, 928.

⁴⁰ P. Collini, *Studi sul lessico della metallurgia nell'ebraico biblico e nelle lingue siro-palestinesi del II e I millennio A.C.* (II): SEL, 6 (1989), 23-24 et tav. 3.3, 3.4.

⁴¹ Ch. Clermont-Ganneau, *Études d'archéologie orientale* I, Paris 1880, 16-25.

⁴² HAL, 928. Cf. KAI: "Gravierung".

⁴³ J.G. Février, *La grande inscription dédicatoire de Mactar: Semitica*, 6 (1956), 15-31; M. Szyner, *Quelques observations sur la grande inscription dédicatoire de Mactar: Semitica*, 22 (1972), 25-43.

⁴⁴ La ligne 10 contient aussi le terme ḤRŠ, avec le sens d'"or" et, à la ligne 8, apparaît le substantif ḤRST pour désigner un édifice situé au pied du sanctuaire.

généralement, d'après la racine ḤRT, sans doute apparentée à celles que nous avons examinées précédemment, comme "sculpture, ciselure"⁴⁵.

La racine ḤRT, (la quatrième avec la séquence ḤR-, mais également bien distincte) est attestée dans diverses langues sémitiques pour évoquer l'idée de "graver". On a pensé la rencontrer dans l'inscription punique RÉS 10 (=CIS 6002), provenant de la nécropole de Bordj-Djedid et attribuée au IVe-IIIe s. av. J.C. Ici, pourtant, on n'a pas affaire à une stèle gravée, mais bien à une urne funéraire en terre cuite (à demi remplie de charbon de bois) portant une ligne d'écriture tracée à l'encre. On y lit le nom et la généalogie du défunt précédée ou suivie - l'inscription est circulaire - des mots ḤRT BMḤSP. Or, le terme MḤSP désigne très précisément l'urne funéraire⁴⁶. Plutôt donc que de faire de ḤRT un nom de métier (sans article) signifiant, non pas le "graveur"⁴⁷ en raison de la nature du support, mais l' "encreur", le "décorateur"⁴⁸, on optera plus volontiers pour l'interprétation de J. Ferron⁴⁹ qui rattache ḤRT à la racine ḤRH/ḤRR, signifiant "brûler, consumer"⁵⁰, avec le sens de "restes brûlés", "cendres", c'est-à-dire le contenu de l'urne. À l'appui de son hypothèse, J. Ferron cite une inscription inédite figurant sur une amphore funéraire de Carthage: Z ḤRT BDṢ[D], soit "ce (sont) les cendres de BDṢ[D]".

Dans une dédicace du tophet de Carthage⁵¹, figure un personnage qualifié de HBRŠ. Ce terme, dont on a ici l'unique attestation dans tout le *corpus* épigraphique phénico-punique et qui est dépourvu de parallèles dans les langues sémitiques nord-occidentales⁵², désigne de toute évidence un titre ou plus probablement un métier. Dès l'édition du CIS, on proposa de le traduire par "lapicide" sur une

⁴⁵ DISO, 96. A la ligne 4 de la même inscription apparaît le substantif ḤRZ dont le sens exact est inconnu; peut-être désigne-t-il la partie supérieure du mur d'enceinte d'un sanctuaire (?).

⁴⁶ Cf. H. Bénichou-Safar, *op. cit.* (n. 4), 187-88 (bien connu à Sousse avec ce sens).

⁴⁷ Sur ḤRT "graver", HAL, 345.

⁴⁸ On songeait à une diversification professionnelle comparable à celle que reflètent les mentions *ἔποιησε/ἔγραψε* sur les vases grecs et l'on invoquait le Talmud où ḤRT signifie "encre".

⁴⁹ J. Ferron, *Epigraphie funéraire punique*: OA, 5 (1966), 197-201. Interprétation considérée comme convaincante par G. Garbini, *Venti anni di epigrafia punica nel Magreb*, Rome 1986, 28.

⁵⁰ HAL, 343.

⁵¹ CIS I, 348.

⁵² DISO, 45.

base étymologique pourtant bien incertaine. Le substantif BRŠ, dérivant d'une racine *BRŠ, est en effet rapproché de l'akkadien *barāšu* qui signifie "arracher", mais ce terme est utilisé en particulier pour de la laine ou des cheveux, ce qui rend la traduction de BRŠ phénico-punique par lapicide bien improbable⁵³. R.S. Tomback, pour sa part⁵⁴, propose un rapprochement tout aussi aléatoire avec l'hébreu et araméen NBRŠT(?), signifiant "bougie", et l'arabe NBRŠN, désignant le "fabricant de bougies".

Dans une autre inscription du tophet de Carthage⁵⁵, le dédicant nommé MTN est qualifié de HBR³, probablement un nom de métier qui pourrait renvoyer à une racine BRR, BRW/Y, contenant la séquence BR- à propos de laquelle le *Dictionnaire des racines sémitiques*⁵⁶ relève que les notions de "creuser, percer, couper" se retrouvent dans plusieurs racines sémitiques la comprenant. Ici, on pourrait proposer le sens de "couper, abattre, creuser, sculpter" ainsi que l'indiquent les parallèles en hébreu et araméen⁵⁷. Le même substantif, BR³, figure dans une dédicace de Mactar conservée à Carthage⁵⁸. Après le patronyme et le métier du dédicant, on lit la mention suivante en caractères plus petits: B/P^cL YM^cR ³BR³, soit, à titre d'hypothèse, "a fait YM^cR, le sculpteur". On pourrait avoir ici la désignation du graveur qui a sculpté la stèle ou du lapicide qui a incisé l'inscription. Mais il est intéressant de noter que notre connaissance de la terminologie ne permet guère de distinguer ces deux opérations. On ne peut toutefois en conclure que les deux métiers étaient exercés par une seule et même personne⁵⁹.

On mentionnera encore une inscription figurant sur la paroi interne d'une chambre funéraire d'Aspis (Kélibia) en Tunisie, récemment signalée par Mh. Fantar: BR Š P^cL ³RŠM BN BD^cŠTRT, qu'il traduit par "taille qu'a faite ³RŠM fils de BD^cŠTRT"⁶⁰. Il s'agit

⁵³ CAD II, 108.

⁵⁴ R.S. Tomback, *A Comparative Semitic Lexicon of the Phoenician and Punic Languages*, Missoula 1978, 57.

⁵⁵ CIS I, 347.

⁵⁶ DRS, 80.

⁵⁷ DISO, 43; DRS, 80. On a envisagé pour ce terme une signification d'"haruspice", d'après l'akkadien *bārū*.

⁵⁸ Ce texte est mentionné par J.B. Chabot, *Punica IV*: JA, 1916, 87-100.

⁵⁹ M.G. Amadasi Guzzo, *Scavi a Mozia - Le iscrizioni*, Rome 1986, 49-54 et 93-94 a brièvement affronté cette question pour Mozia.

⁶⁰ M. Fantar, *Présence punique et libyque dans les environs d'Aspis au Cap Bon*: CRAI, 1988, 509.

qu'il traduit par "taille qu'a faite ʾRŠM fils de BDŠTRT"⁶⁰. Il s'agit de toute évidence de la signature de l'artisan qui a réalisé la chambre funéraire, ce qui est attesté ailleurs dans l'épigraphie punique et néo-punique⁶¹. On pourrait se demander si le substantif BR n'est pas à rattacher à la racine sémitique B(ʾ)R qui a donné divers substantifs signifiant "puits, citerne, fossé, tombe"⁶². En phénico-punique en particulier, on connaît dans une inscription de Bithia, le substantif BʿR, au singulier, et BHRM, au pluriel, avec le sens de "citerne"⁶³. Il n'est en outre pas impossible que, dans l'inscription d'Eshmunazor, il faille reconnaître dans BHR une autre forme du même substantif⁶⁴. Quoi qu'il en soit, resterait à expliquer l'absence d'*aleph* dans l'inscription de Kelibia, ce qui n'est pas sans parallèle pour cette racine dans d'autres langues sémitiques.

Dans une épitaphe de Kition datée du IV^e siècle av. J.C. figure le nom de métier MḤQ, précédé de l'article et portant sur le défunt ou sur son père⁶⁵. Rapproché de la racine ḤQQ⁶⁶ qui signifie "trancher, ordonner", ce substantif désignerait pour certains⁶⁷ un "juge" ou une sorte de "commandant", pour d'autres, plus nombreux⁶⁸, un "graveur", "sculpteur" ou "lapicide".

Chypre encore a livré une intéressante dédicace du VII^e s. av. J.C. émanant d'un personnage, ʾŠMNḤLŠ, qualifié de HQL^c, un substantif ou participe dérivant d'une racine QL^c (?), ici utilisée comme nom

⁶⁰ M. Fantar, *Présence punique et libyque dans les environs d'Aspis au Cap Bon*: CRAI, 1988, 509.

⁶¹ À titre d'exemples, on mentionnera les deux inscriptions figurant sur le mausolée de Dougga qui énumèrent les maîtres d'œuvre de la construction: cf. J.B. Chabot, *Punica XXV*: JA, 1918, 259 ss., n° 1 et 2.

⁶² DRS, 41.

⁶³ ICO Sard. Np 8, 3 et 5; DISO, 32.

⁶⁴ KAI 14, 17. Cf. G. Garbini: AION, 37 (1977), 408-12. Pour cet auteur, l'*aleph* ne serait pas originel; la consonne au degré zéro apparaît du reste dans diverses langues, comme l'hébreu, le moabite, l'araméen, etc.

⁶⁵ M.G. Amadasi Guzzo-V. Karageorghis, *op. cit.*, B 42, p. 93 (= CIS I, 51), conservée au Louvre AO 1452 où nous avons pu l'examiner.

⁶⁶ DISO, 95. Cf. HAL, 333.

⁶⁷ C'est particulièrement le cas de P. Schroder: ZDMG, 35 (1881), 430-31.

⁶⁸ Voir notamment M. Szyner, *Les noms de métier et de fonction chez les Phéniciens de Kition d'après les témoignages épigraphiques*, dans *Chypre. La vie quotidienne de l'Antiquité à nos jours*, Paris 1985, 86.

naturellement toute interférence avec le champ sémantique que nous étudions. Mais, pour A. Hermary, le fait que la dédicace consiste en une tête sculptée pourrait faire pencher la balance en faveur du premier sens.

Le substantif GʿZ qui apparaît dans une inscription de Sabratha en Tripolitaine⁷⁰ pour désigner l'auteur de l'œuvre (MLKT) inscrite, à savoir une citerne, a peut-être le sens de "tailleur de pierre", si toutefois le rapprochement avec les racines sémitiques GZʿ, GZW/Y, GZḤ ou encore GZZ est valide⁷¹; ces racines, qui comportent toutes la séquence GZ-, évoquent en effet l'idée de "couper, scier, séparer, trancher" et de là "ordonner", "décider", voire "juger". Dans deux inscriptions carthagoises⁷², figure en outre le substantif GZL⁷³ dérivant d'une racine GZL, avec la même séquence GZ- et un sens voisin d' "arracher, enlever par la force, voler, blesser", ce qui peut faire songer à diverses fonctions, dont celle de *tonsor* suggérée par le CIS. On voit en tout cas qu'il est fort improbable que ces racines aient jamais été mises en relation avec le lapicide ou la gravure des textes.

Par souci d'exhaustivité, signalons encore que J.G. Février, dans une étude de l'inscription punique jadis appelée "Tripolitaine 37"⁷⁴, a voulu rattacher la forme verbale des lignes 6 et 7 MḤT à la racine MḤY, avec le sens d' "inciser, graver", par rapprochement avec les autres langues sémitiques où elle signifie "frapper, trancher, effacer"⁷⁵. Mais en vérité, ce passage de l'inscription, dans lequel

tête léonine en calcaire. Le destinataire de l'objet était *ršp šl* (avec proposition de restitution, hypothétique, en *šd*, par M. Szyner). Cf. RÉS 1214; A. Hermary, *Deux ex-voto chypriotes reconstitués: Revue du Louvre et des Musées de France*, 34 (1984), 238-40. Cf. aussi DISO, 259; A. Caquot-O. Masson, *Deux inscriptions phéniciennes de Chypre: Syria*, 45 (1968), 295-321.

⁷⁰ G. Levi Della Vida-M.G. Amadasi Guzzo, *Iscrizioni puniche della Tripolitania (1927-1967)*, Rome 1987, n°1 (ex n°18).

⁷¹ DISO, 49 (s.v. GZY); DRS, 109. On notera que dans l'inscription de Sabratha le même personnage a creusé (KRʿ) des enclos ou des bassins.

⁷² CIS I, 2643 et 3415. Dans le second cas, les lettres HGZL figurent en grand à l'intérieur d'un signe de Tanit, sous la dédicace (CIS, tab. V).

⁷³ DISO, 49; DRS, 111.

⁷⁴ J.G. Février, *L'inscription punique "Tripolitaine 37"*: RA, 50 (1956), 185-90; pour la nouvelle numérotation (n°31), G. Levi Della Vida-M.G. Amadasi Guzzo, *op. cit.*, 74-82.

⁷⁵ DISO, 147.

autres langues sémitiques où elle signifie "frapper, trancher, effacer"⁷⁵. Mais en vérité, ce passage de l'inscription, dans lequel Février reconnaissait des instructions relatives à l'incision des noms de ceux qui avaient contribué aux travaux dans le sanctuaire de Shadrappa et de Milkashtart à Lepcis Magna, est aujourd'hui objet d'une interprétation radicalement différente⁷⁶. La forme verbale MHT est rattachée à MHY, avec le sens de "payer", de sorte que les lignes 6 et 7, dont la compréhension demeure, il est vrai, imparfaite et le rapport avec ce qui précède peu clair, se rapporteraient plutôt à la répartition de revenus issus du sanctuaire.

On mentionnera enfin la racine PSL⁷⁷. Attestée en ugaritique⁷⁸, en nabatéen et en syriaque comme verbe, avec le sens de "sculpter", d'où le substantif homographe désignant le "sculpteur" ou plus largement à Ugarit l' "artisan", y compris le fabricant de flèches et d'arcs, on trouve en hébreu et en araméen un substantif PSL qui évoque les pierres taillées. Tel est très probablement le sens à donner à MNŠBT PSLT qui désigne le support d'une inscription carthaginoise, c'est-à-dire "stèle de pierre taillée"⁷⁹. Il s'agit en effet d'un monument un peu particulier: le bloc de pierre portant l'inscription est encastré dans une volumineuse base de pierre. Quant à l'inscription de Sardaigne qui contient l'expression BPSLT, elle renvoie sans doute à un ouvrage réalisé "avec des pierres taillées"⁸⁰.

En laissant naturellement ici de côté la terminologie relative aux supports de la gravure⁸¹ qui constitue en soi un champ spécifique d'étude, telles sont les racines susceptibles (ou non) de désigner le lapicide ou l'incision des textes en phénico-punique. Pour bien peu d'entre elles, un sens précis est assuré et l'on demeure souvent, faute de documents explicites nous permettant de saisir les nuances de la langue, à l'intérieur d'une sphère sémantique relativement vague. La plupart des racines envisagées désignent d'une manière générale l'action de creuser, couper, graver, voire sculpter, sans que l'on perçoive clairement la différence entre qui incise les lettres et qui grave un motif iconographique. Une inscription inédite de

⁷⁵ DISO, 147.

⁷⁶ G. Levi Della Vida-M.G. Amadasi Guzzo, *op. cit.*, 74-82.

⁷⁷ DISO, 231.

⁷⁸ KTU I.5 VI 18. Cf. WUS, 2241; HAL, 894-5.

⁷⁹ CIS I, 3778, 4 (le CIS traduit "stela caesa").

⁸⁰ ICO Sardegna 36, 1 (traduction: "con pietre squadrate").

⁸¹ Pour les supports des épitaphes, voir une étude de la terminologie dans H. Bénichou-Safar, *op. cit.* (n. 4), 187-205.

Mactar⁸² mentionnerait du reste un personnage du nom de YŠR, qualifié de "citoyen de Zama", exerçant, selon la lecture qu'en a donné Mh. Fantar, le métier de "sculpteur et scribe", ce qui révélerait un certain amalgame de fonctions pas toujours bien différenciées⁸³.

Nous avons malgré tout, à travers le lexique ici passé en revue, entrevu quelques aspects concrets du métier de lapicide, notamment la préparation des textes avant l'incision. La rareté des signatures de lapicide et des mentions de ce métier dans les milliers d'inscriptions phénico-puniques laisse supposer que ce métier, comme en Grèce du reste, était très modeste et jouissait de peu de prestige. Face à la trentaine de documents mentionnant des scribes - le métier de *spr* étant à mon avis généralement distinct de celui de lapicide - il paraît évident que les rares apparitions de lapicides témoignent d'une sérieuse différence de statut socio-professionnel. La terminologie semble au demeurant indiquer que, plutôt que d'être ressenti comme un spécialiste de l'écrit, le lapicide était davantage perçu comme un artisan de la gravure, de la taille et de l'incision de la pierre, certainement comme un manuel et non un intellectuel. Dans ces conditions, on peut imaginer que plus d'un lapicide était peu lettré et n'avait avec l'écriture qu'une familiarité technique, instrumentale qui pourrait en partie expliquer les nombreuses erreurs de gravure. Resterait à déterminer si les lapicides travaillaient en équipe, dans des ateliers, avec des tailleurs de pierres, des sculpteurs et des "ordinateurs" qui leur préparaient le texte avant l'incision ou si, au contraire, la même personne concentrait toutes ses activités. Malheureusement, l'état de notre documentation ne nous permet pas de répondre à ces questions débattues, il est vrai, y compris dans la cadre de l'épigraphie classique⁸⁴.

⁸² Signalée par Mh. Fantar, *art. cit.*, 509. On attendra naturellement la publication de l'inscription pour confirmer cette donnée.

⁸³ Sur les stèles du tophet de Carthage, on a relevé diverses représentations d'outils évoquant des métiers: marteau, tenailles, équerre, poinçon. Il n'est pas impossible que l'un ou l'autre renvoie au métier de tailleur ou graveur de pierre. Cf. CB, 1951, 65 et pl. XXXVII a, b, c, g.

⁸⁴ Cf. par exemple, L. Robert, *Épigraphie et paléographie*: CRAI, 1955, 195-222.

ERRATA CORRIGE

A seguito di un errore di composizione alle pp. 119-121, si corregga il testo nel modo seguente:

Suite à une erreur de composition aux pp. 119-121, il convient de corriger le texte comme suit:

pp. 118-119, ultima riga/dernière ligne:

 cancellare la frase che segue la nota 60 (stampata due volte) e riprendere alla fine della prima riga della p. 119 con "Il s'agit de...".

 supprimer la phrase qui suit la note 60 (imprimée deux fois) et reprendre à la fin de la première ligne de la p. 119, avec "Il s'agit...".

p. 120, prima riga/première ligne,

a seguito della fine della pagina precedente aggiungere:

à la suite de ce qui termine la page précédente, ajouter:

 "de métier qui peut désigner soit un 'sculpteur, ciseleur', soit un 'frondeur, lanceur de pierres'⁶⁹, cette seconde hypothèse excluant"

e riprendere con l'inizio della p. 120.

et reprendre au début de la p. 120.

p. 120, nota/note 69:

manca l'inizio della nota, si deve aggiungere:

le début de la note manque, on restituera:

⁶⁹ Il s'agit de la dédicace de Paleokastro (Louvre AO 1196) figurant sur une base pyramidale à laquelle A. Hermary a associé une"

p. 120, ultima riga/dernière ligne:

 cancellare la frase che segue la nota 75 (stampata due volte) e riprendere alla seconda riga della p. 121 con "Mais en vérité..."

 supprimer la phrase qui suit la note 75 (imprimée deux fois) et reprendre à la deuxième ligne de la p. 121 avec "Mais en vérité..."